

À renvoyer à l'Institution où les séances de travail du groupe auquel vous comptez participer sont organisées :

Groupe I

Université libre de Bruxelles

Master en notariat – c/o Centre de droit privé

Avenue F. D. Roosevelt 50 CP 137, 1050 Bruxelles

Groupe II

Université de Liège

Faculté de droit – Unité de droit notarial

Quartier Agora, place des Orateurs 3, Bât. B31, bte 17 – Liège

Groupe III

Université catholique de Louvain

Master en notariat – c/o Mme Laure Vidal

Collège Thomas More, Place Montesquieu, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve

EN PRATIQUE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises pour chaque groupe auprès de l'Unité de Droit Notarial où les séances de travail sont organisées. Les inscriptions doivent parvenir auprès du secrétariat de l'Unité choisie pour le 30 septembre 2016 au plus tard.

DROITS D'INSCRIPTION

Les participants payeront 420 € d'inscription pour tout le cycle, la deuxième inscription au sein d'une même étude et dans la même université est réduite au prix de 300 €. Evènement exempté de la TVA (art. 44, §2, 4°, C. TVA). L'inscription ne donne pas lieu à facturation.

LIEUX ET DATES

Les samedis de 9h à 13h

Bruxelles

Faculté de Droit de l'ULB

Avenue Héger, bâtiment H (salle 2214)

Liège

Faculté de Droit

Quartier Agora, place des Orateurs 3, Bât. B31, 4000 Liège (salle Mahaim)

Louvain-la-Neuve

Collège Thomas More, Place Montesquieu (Auditoire More 53)

SECRÉTARIATS

- * **Bruxelles**
Master en notariat – c/o Matthieu Van Molle
Tél. : 067/64 84 19 – Fax : 067/64 81 26
E-Mail : matthieu.vanmolle@belnot.be
- * **Liège**
Unité de Droit Notarial, ULg
Quartier Agora, place des Orateurs 3, Bât. B31, 4000 Liège
c/o Christine Biquet
Tél. : 04/366 31 90 – Fax : 04/366 29 52
E-mail : nbleve@ulg.ac.be
- * **Louvain-la-Neuve**
Master en notariat
Collège Thomas More
Place Montesquieu, 2, 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/47 47 30 (Mme Vidal) – Fax : 010/47.29.01
E-Mail : secretariat-cefap@uclouvain.be

OBJECTIFS ET MODALITÉS DU CYCLE DE FORMATION EN DROIT NOTARIAL

Voici le programme de la seizième année du cycle de formation continuée organisé par le Centre interuniversitaire de droit notarial (CIDN). Entamé en 2000 sur le thème général des successions, il présente pour le présent cycle un ensemble de thèmes incontournables dans la pratique notariale.

Ce programme reste toutefois fidèle à son inspiration d'origine : approfondir, dans un esprit interactif, des questions d'actualité intéressant directement la pratique notariale. Nous nous adressons donc aussi bien aux notaires en exercice, à leurs collaborateurs chevronnés et aux stagiaires qui viennent de sortir de l'Université qu'à ceux et celles qui préparent le prochain concours pour le titre de candidat-notaire.

Comme l'année dernière :

- le cycle comporte six séances de quatre heures, qui se donneront dans les locaux des trois facultés de droit intéressées. De cette manière, chacun pourra choisir un lieu de conférences proche de son domicile, y bénéficiant du même enseignement que celui dispensé dans les autres facultés.
- les inscriptions seront prises par les Études notariales, au nom du notaire titulaire. Chaque Étude disposera de la sorte de la possibilité de faire participer plusieurs collaborateurs, suivant la matière abordée.

FORMATION PERMANENTE

La formation est agréée pour la formation permanente par la Chambre nationale des notaires à concurrence de 4 h / matinée.

C
I
D
N

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE DROIT NOTARIAL

(Section francophone)

Cycle de formation
en Droit Notarial
2016-2017
XVII^e session

Organisé sous la direction de

Etienne BEGUIN
Maître de conférences à l'Université catholique de Louvain
Christine BIQUET
Professeur à l'Université de Liège
Matthieu VAN MOLLE
Maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles

GROUPE I

Université libre de Bruxelles

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2016« *Filiation et Cour constitutionnelle* »

Y.-H. LELEU, Professeur à l'ULg et à l'ULB

« *Actualités fiscales en fiscalité indirecte* »

V. SEPULCHRE, Chargé de cours à l'ULG et Maître de conférences à l'ULB

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016« *Aspects fiscaux de successions internationales* »

E. DE WILDE D'ESTMAEL, Avocat

« *Testament international, certificat successoral et autres certifications notariales en Europe* »

J.-L. VAN BOXSTAEL, Chargé de cours à l'UCL

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016« *Les ventes purgeantes* »

E. ROELEN, Conservateur des hypothèques honoraires

« *La vie d'une société, dans le cadre d'une gestion familiale* »

S. MAQUET, Notaire

SAMEDI 7 JANVIER 2017« *Testaments de vie et questions de bioéthique* »

N. GALLUS, Professeur à l'ULB

« *ASBL et fondations : aspects structurels et planification patrimoniale* »

G. RASSON, Professeur à l'ULG

SAMEDI 28 JANVIER 2017« *Absence, substitution successorale et saisine* »

F. LALIERE, Maître de conférences à l'ULB, avocat

« *Option successorale et pratique notariale* »

M. VAN MOLLE, Chargé de cours à l'ULB

SAMEDI 4 MARS 2017« *Evolutions en matière de propriété immobilière* »

P. LECOCQ, Doyen de la Faculté de Droit de l'ULg

« *Le Code de développement territorial* »

M. DELNOY, Professeur à l'ULg

GROUPE II

Université de Liège

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016« *Filiation et Cour constitutionnelle* »

Y.-H. LELEU, Professeur à l'ULg et à l'ULB

« *Actualités fiscales en fiscalité indirecte* »

V. SEPULCHRE, Chargé de cours à l'ULG et Maître de conférences à l'ULB

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016« *Aspects fiscaux de successions internationales* »

E. DE WILDE D'ESTMAEL, Avocat

« *Testament international, certificat successoral et autres certifications notariales en Europe* »

J.-L. VAN BOXSTAEL, Chargé de cours à l'UCL

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016« *Les ventes purgeantes* »

E. ROELEN, Conservateur des hypothèques honoraires

« *La vie d'une société, dans le cadre d'une gestion familiale* »

S. MAQUET, Notaire

SAMEDI 14 JANVIER 2017« *Testaments de vie et questions de bioéthique* »

N. GALLUS, Professeur à l'ULB

« *ASBL et fondations : aspects structurels et planification patrimoniale* »

G. RASSON, Professeur à l'ULG

SAMEDI 4 FÉVRIER 2017« *Absence, substitution successorale et saisine* »

F. LALIERE, Maître de conférences à l'ULB, avocat

« *Option successorale et pratique notariale* »

M. VAN MOLLE, Chargé de cours à l'ULB

SAMEDI 11 MARS 2017« *Evolutions en matière de propriété immobilière* »

P. LECOCQ, Doyen de la Faculté de Droit de l'ULg

« *Le Code de développement territorial* »

M. DELNOY, Professeur à l'ULg

GROUPE III

Université catholique de Louvain-La-Neuve

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016« *Filiation et Cour constitutionnelle* »

Y.-H. LELEU, Professeur à l'ULg et à l'ULB

« *Actualités fiscales en fiscalité indirecte* »

V. SEPULCHRE, Chargé de cours à l'ULG et Maître de conférences à l'ULB

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016« *Aspects fiscaux de successions internationales* »

E. DE WILDE D'ESTMAEL, Avocat

« *Testament international, certificat successoral et autres certifications notariales en Europe* »

J.-L. VAN BOXSTAEL, Chargé de cours à l'UCL

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016« *Les ventes purgeantes* »

E. ROELEN, Conservateur des hypothèques honoraires

« *La vie d'une société, dans le cadre d'une gestion familiale* »

S. MAQUET, Notaire

SAMEDI 21 JANVIER 2017« *Testaments de vie et questions de bioéthique* »

N. GALLUS, Professeur à l'ULB

« *ASBL et fondations : aspects structurels et planification patrimoniale* »

G. RASSON, Professeur à l'ULG

SAMEDI 11 FÉVRIER 2017« *Absence, substitution successorale et saisine* »

F. LALIERE, Maître de conférences à l'ULB, avocat

« *Option successorale et pratique notariale* »

M. VAN MOLLE, Chargé de cours à l'ULB

SAMEDI 18 MARS 2017« *Evolutions en matière de propriété immobilière* »

P. LECOCQ, Doyen de la Faculté de Droit de l'ULg

« *Le Code de développement territorial* »

M. DELNOY, Professeur à l'ULg

Étude du notaire :

Adresse : Rue..... N°

Code postal Ville

Email :

Inscrit au cycle de formation en droit notarial organisé par le Centre Interuniversitaire de Droit Notarial, session 2015-2016 :

M au groupe n° qui se tiendra à

M au groupe n° qui se tiendra à¹Il verse la somme au compte bancaire de l'institution où les séances du groupe auquel il participera sont organisées de x 420,00 € (1^e inscrip.), et x 300,00 € (2^e inscrip. dans la même université), total

Groupe 1 - ULB : Master en notariat 210-0429400-33 (avec la mention : CIDN 4ROOC14)

Groupe 2 - ULg : Unité de Droit notarial 340-0904506-19 (avec la mention : CIDN-2016-2017 suivie du nom des personnes inscrites)

Groupe 3 - UCL : UCL en notariat BE24 2710 3660 8438 (avec la mention : CIDN-2016-2017 suivie du nom des personnes inscrites).

¹ Le cas échéant, les personnes mentionnées ci-dessus peuvent être remplacées pour certaines séances par un autre collaborateur de l'étude, sans oublier d'en avvertir l'organisateur du groupe concerné.² Événement exempté de la TVA (art. 44, §2, 4^e, C. TVA). L'inscription ne donne pas lieu à facturation.